



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Décembre 2011: hausse saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud s'établit à 5.3% à la fin du mois de décembre 2011, en progression de 0.3 point par rapport à la fin du mois de novembre 2011. Il compte 1211 chômeurs de plus qu'il y a un mois, mais 1021 de moins qu'il y a un an. Le ralentissement des activités touche principalement les groupes de professions liées à la construction.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud s'élève à 17'697, soit 1211 personnes de plus qu'à la fin du mois de novembre 2011 (+7.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) subit une plus faible progression (+899) pour se fixer à 23'346 (+4.0%).

Par rapport au mois de novembre 2011, les chômeurs de sexe masculin (+993 chômeurs), d'origine étrangère (+788) et ceux sans formation professionnelle (+686) subissent les plus fortes hausses de leurs effectifs. Cette progression saisonnière du nombre de chômeurs est essentiellement imputable au secteur de la construction, dont la main-d'oeuvre est composée d'une majorité d'hommes et d'étrangers. En termes de professions, les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (+296 chômeurs) et les "autres métiers du bâtiments" (+265) accusent les plus importantes variations. Les "employés de commerce, de bureaux et comptables" suivent avec une augmentation sensiblement plus faible (+ 78 chômeurs).

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois une remontée de leur taux de chômage. Le district d'Aigle enregistre le taux de chômage le plus haut (6.8%). En termes d'effectifs, les plus fortes augmentations sont constatées dans les districts de Lausanne (+253 chômeurs), de l'Ouest lausannois (+197) et de Riviera-Pays-d'Enhaut (+187).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un office régional de placement en tant que chômeurs s'élèvent à 2'677. Ils ont augmenté de 98 personnes en un mois (+3.8%) et de 523 personnes en un an (+22.3%).

A noter que le taux de chômage officiel (5.3%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.5%, soit un écart de 0.8 point.

Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul 50% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.7 point et atteindrait 3.8%.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 janvier 2012

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)